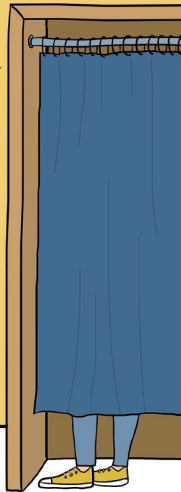


ÉLECTIONS 2018

~~QU'EN EST IL~~
Qu'en sera-t-il

de l'accueil
extrascolaire
dans votre
commune?



www.du-temps-extra.be

~~QU'EN EST-IL~~ de l'accueil extrascolaire Qu'en sera-t-il dans votre commune?

L'accueil extrascolaire*, c'est du temps avec les enfants... en dehors du temps scolaire et du temps en famille. En fonction des moyens accordés, les enfants pourront y vivre des moments précieux, nécessaires à leur développement, dans le respect de leur rythme...

**L'accueil extrascolaire est un champ d'action spécifique de l'Accueil Temps Libre, régi depuis juillet 2003 par « Le Décret relatif au soutien de l'Accueil Temps Libre »*

Le savez-vous? C'est essentiellement au sein des pouvoirs communaux que cela se joue, car chaque commune a le pouvoir de décider (ou pas):

- de développer une offre d'accueil quantitative et qualitative de son choix;
- de soutenir ou d'initier les types d'accueil qu'elle souhaite voir sur son territoire;
- d'adhérer au Décret ATL1 de la Communauté française... et de tendre vers un accueil de qualité pour tous les enfants.

Les élections communales prochaines sont une occasion pour vous d'agir sur ces choix! Connaissez-vous les options choisies, passées et futures, pour l'accueil des enfants après l'école dans votre commune?

Visitez notre site www.du-temps-extra.be pour vous aider à construire votre réflexion.

Après le 14 octobre, vous pouvez encore vous impliquer pour un projet Enfance qui laisse le temps : contactez la coordination ATL de votre commune!

UNE ACTION

des **CEMÉA** Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active,
de **COALA** Centre d'Organisation et d'Animation de Loisirs Actifs,
de la **FFEDD** Fédération Francophone des Écoles de Devoirs.



www.du-temps-extra.be



Avec le soutien du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, de l'ONE et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Ligue des Droits de l'Enfant, de la FAPEO, du CJLg et de la Plateforme communautaire des coordinations ATL